

Coopération, Solidarité, Développement aux PTT (CSDPTT)

CSDPTT est une association qui travaille « sur le terrain » avec ses partenaires associatifs et institutionnels pour connecter des villages et communautés isolés, et développer les usages d'Internet au service du développement. CSDPTT agit dans un esprit de solidarité, d'amitié et de coopération dans les domaines de la formation et de l'ingénierie des réseaux avec les acteurs impliqués, depuis les utilisateurs jusqu'aux salariés des Opérateurs publics de télécommunications.

Elle s'est fortement engagée dans le processus du SMSI notamment par des contributions en matière de « Contenu et Thèmes » lors de PrepCom1 et de la Réunion Informelle qui l'a suivie.

CSDPTT partage en grande partie les préoccupations des autres ONG notamment sur le droit à la communication, l'inaliénable liberté de tous les hommes et femmes dans le choix de leur mode de communication ainsi que de son contenu. Enfin, elle place un grand espoir dans les technologies de la communication pour contribuer à la réduction de la « fracture sociale » entre les pays industrialisés et les pays en développement.

CSDPTT met fortement en doute la relation systématique établie par les initiateurs et entretenue par la grande majorité des acteurs impliqués dans le SMSI, tous secteurs confondus, entre la technologie de l'information et de la communication (TIC) et le développement des pays du « Sud ». Elle estime par ailleurs que la plus grande partie des recommandations émises jusqu'à présent dans ce cadre souffre de tares réhivitoires suivantes.

- Une focalisation excessive voire unique sur la problématique des contenus de « l'information » et des diverses formes de liberté concernant leur génération et leur dissémination ;
Slogan : Les NTIC, outil fondamental du développement.
- Une accumulation hypertrophique de résultats attendus du SMSI dans une multitude voire dans la totalité des domaines de la problématique du développement.
Slogan : Les NTIC, une solution à tout problème posé quel que soit son domaine ou sa spécificité.
- Une promotion quasiment exclusive d'Internet comme médium structurant la « Société de l'Information ».
Slogan : Hors l'Internet large bande point de salut.

Pour ces raisons CSDPTT rappelle au PreCom2 ses recommandations en termes de contenus et thèmes qu'elle lui demande instamment de prendre en compte dans le Plan d'Action résultant de ses travaux :

Elles sont formulées en trois thèmes essentiels :

- Un **accès au réseau** des télécommunications à un coût abordable dans tout village et/ou communauté importante ou sensible dans les PeD d'ici à 2005, fin du processus du SMSI doit inscrire à son ordre du jour la réalisation de cet objectif. Les moyens nécessaires pour l'atteindre sont aisément mobilisables dès lors que la communauté internationale en exprime la volonté politique. Elle se réjouit que le Secrétaire général de l'UIT ait repris à son compte cette revendication lors de la Conférence des Plénipotentiaires de l'UIT à Marrakech en octobre, mais doute de la capacité de l'UIT –guidée par le dogme néolibéral- de réaliser cet objectif.
- La **relation fondamentale** existant entre les **sources d'énergie** appropriées et les équipements de réseau comme d'utilisateurs des **TIC**. Cette relation doit prendre en considération le caractère prioritaire des premières sur les seconds. En conséquence, toute recherche de solution dans le processus du SMSI doit porter sur les deux domaines, l'énergie et les TIC, condition nécessaire et suffisante pour sa viabilité, sa durabilité et son efficacité.
- Le SMSI a été placé sous la conduite de l'**UIT** par ses initiateurs. Or l'UIT a montré jusque là ses limites dans la recherche d'une solution pour réduire « la fracture numérique », plus engagée à déréglementer le secteur des télécommunications qu'à le conforter dans les PeD. En outre, la dernière Conférence des Plénipotentiaires de l'UIT a sérieusement mis en cause le fonctionnement même de cette institution. Il est donc urgent que l'UIT **se reconcentre sur ses fonctions de base** qui sont le développement des télécommunications le moins inéquitable possible. C'est à cette condition seulement qu'elle sera le moteur du processus du SMSI et le garant d'un développement qu'attendent les Pays en Développement et au premier rang desquels les pays africains.

CSDPTT jugera à l'aune des progrès faits dans les trois thèmes de l'efficacité du processus du SMSI et de la poursuite de son engagement dans celui-ci.
